

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 14 FÉVRIER 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la Réhabilitation et modernisation de l'usine de potabilisation de la Ville de Gap
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat du coordonnateur réunie en séance du 03 février 2025.
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX et son groupement (05004 Gap) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée ouverte pour la réhabilitation et modernisation de l'usine de potabilisation de la ville de Gap avec la société VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX et son groupement (05004 Gap).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de **1 308 103,00 € HT**. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2025 .

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 46 semaines pour la Tranche Ferme à compter de l'ordre de Service. Et de 12 semaines pour la Tranche optionnelle à compter de l'ordre de Service .

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de l'Eau et de l'assainissement sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 14 FÉVRIER 2025

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 3.03.2025
Publié ou notifié le : 3.03.2025



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_02_76
Objet :	Réhabilitation et modernisation de l'usine de potabilisation de la Ville de Gap
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20250214-D2025_02_76-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	903 o
Nom métier : 005-210500617-20250214-D2025_02_76-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	51.4 Ko
Nom original : D_16103.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20250214-D2025_02_76-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 mars 2025 à 11h36min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 mars 2025 à 11h36min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 mars 2025 à 11h36min26s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 mars 2025 à 11h36min30s	Reçu par le MI le 2025-03-03

